



Chères Foyennes, chers Foyens,

Le printemps s'installe, et avec lui, un renouveau pour notre ville. Ce réveil de la nature est l'occasion de conforter nos engagements en faveur de l'environnement qui guident nos actions et nos projets pour notre belle bastide. Sainte-Foy-la-Grande est la deuxième ville de Gironde à recevoir le label « Territoire Engagé pour la Nature ». Cela marque une reconnaissance de notre ambition : construire un avenir durable, plus respectueux de notre cadre de vie. Ce titre est une fierté, mais surtout une responsabilité qui nous engage à penser et agir dans cette voie.

C'est dans cet esprit que nous avons inauguré notre nouvelle école Paul Bert - Pauline Kergomard, un bâtiment exemplaire à basse consommation, doté d'une ventilation naturelle et d'un patio végétalisé pour sensibiliser les enfants à la protection de la biodiversité. Ce projet incarne notre volonté d'offrir aux générations futures un cadre d'apprentissage moderne et respectueux de l'environnement. L'établissement incarne aussi des valeurs fortes : celles de l'éducation, de l'émancipation et de la laïcité. Adjoindre le nom de Pauline Kergomard à celui de l'école Paul Bert existante est un marqueur fort pour l'histoire de la bastide, un clin d'œil à l'ancienne école maternelle qui a vu grandir des générations d'enfants.

Cette dynamique se poursuivra avec la requalification et la renaturation de la Place du Foirail courant 2025, en s'appuyant sur vos besoins exprimés lors de l'étude participative de 2023. Plus de 60 arbres seront plantés, tout en maintenant des espaces de stationnement pour nos commerces.

Le respect de la nature passe aussi par la sensibilisation et la découverte : quatre rendez-vous citoyens en collaboration avec la LPO sont programmés, ainsi qu'un beau projet intergénérationnel autour des oiseaux prévu en septembre avec notre école et la Résidence Autonomie.

La convivialité et le partage seront au cœur des festivités. D'abord « Faites le Printemps », qui fut une réussite incontestable : vous avez été plusieurs milliers à profiter de cette journée dédiée à l'éveil de la nature. Puis, cet été vous retrouverez les incontournables « Jeudis de la Bastide ».

Enfin, autre sujet essentiel : la santé. Notre commune a mis gratuitement l'ancienne trésorerie à la disposition de la Communauté de Communes du Pays Foyen, afin qu'elle effectue des travaux pour accueillir le Centre de Santé du Pays Foyen. Les deux médecins pourront continuer d'accompagner des internes et des médecins juniors, place Pierre Cassignard, dès l'année prochaine. Une infirmière « Asalée » a pu rejoindre l'équipe du Centre de Santé agrandi, afin d'améliorer la prise en charge des patients atteints de pathologies chroniques.

Sainte-Foy-la-Grande est dans l'action et nous souhaitons continuer à vous associer pleinement à ces projets qui marqueront l'avenir de notre bastide.

Toujours à vos côtés,

Christelle GUIONIE,
Maire de Sainte-Foy-la-Grande,
Conseillère départementale
du Réolais et des Bastides.



Ville de Sainte-Foy-la-Grande
Animations Sainte-Foy-la-Grande
Les commerçants Foyens
Bibliothèque Suzanne Chaumet
Résidence Autonomie Jacques Larthomas

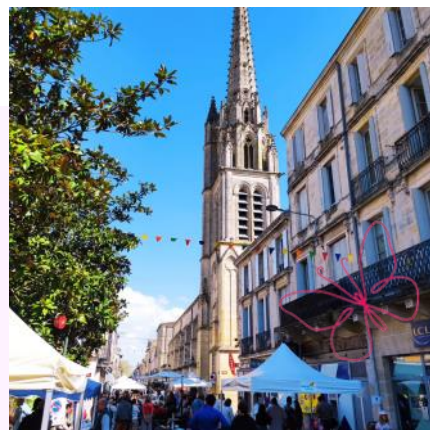


*Quel plaisir de vous avoir
rencontrés aussi nombreux dans les
rues de la bastide ce 6 avril, lors de*

Faites le printemps

*Un grand merci à tous, exposants
et visiteurs, d'avoir concouru à la
réussite de cette formidable journée.*

RDV en 2026 pour la 5^{ème} édition !



La nouvelle école maternelle Paul Bert-Pauline Kergomard



Inauguration

Beaucoup d'émotions lors de cet événement majeur le 18 mars dernier, devant plus de 250 personnes.

Un projet pensé pour nos jeunes foyers et les générations futures.

Une grande fierté pour notre bastide !

Inscriptions

Votre enfant est né en 2022 ? Alors, il doit être scolarisé dès la prochaine rentrée scolaire.

Vous habitez Sainte-Foy-la-Grande et vous voulez lui offrir un environnement d'apprentissage stimulant et bienveillant ?

Retirez un dossier d'inscription en mairie.



Le Plan Communal de Sauvegarde (PCS) : un outil opérationnel essentiel



La bastide étant soumise à plusieurs facteurs de risques endogènes et exogènes, le PCS répond à des obligations légales. Son objectif est la mise en place d'une organisation réactive et efficace, élaborée et partagée par tous les acteurs de la commune, pour protéger au mieux les habitants, en cas de survenue d'un incident local majeur (inondation, incendie, pandémie, tempête ou canicule, rupture du barrage de Bort-les-Orgues...).

Piloté par la Police Municipale et construit avec le soutien fort d'élus, le PCS présente la marche à suivre si un incident majeur, nécessitant son activation, survenait. Son élaboration a duré plusieurs mois et a nécessité des réunions trimestrielles pour parvenir à un projet abouti et correspondant aux besoins de la commune.

Il est consultable par tous dans sa version au public. Un second support appelé DICRIM (Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs) sera également disponible prochainement et consultable par tous. Il reprendra de façon synthétique le PCS qui se veut, lui, un outil d'aide à la gestion d'un incident à destination des acteurs participant à son activation.



Retour des Jeudis de la Bastide

Les services municipaux préparent la 6^{ème} édition des **JEUDIS DE LA BASTIDE, soirées gourmandes et musicales.** Rendez-vous à partir du 17 juillet 2025, pour 6 jeudis consécutifs, avec une **offre qualitative et festive renouvelée !**



Espace réservé à l'expression du groupe minoritaire (texte publié tel que reçu)

On ne nous dit pas tout que fait la mairie de l'excédent budgétaire?

Réparer le feu tricolore en panne depuis 2 mois? NON

Le char pour le carnaval?NON

Le chauffage des toilettes de la nouvelle école. NON

Nous sommes impatients de savoir à quoi sera alloué notre argent...

N'oublions pas la deuxième classe qui ferme dans 1 école qui a coûté si chère .

Gouverner c'est prévoir... 1 an encore



Sainte-Foy-la-Grande labellisée Territoire Engagé pour la Nature

La commune consolide ses actions en faveur de l'environnement.

Parmi elles, un partenariat avec la Ligue de Protection des Oiseaux afin de sensibiliser les habitants à la biodiversité. Après « La nuit de la chouette » très appréciée en mars, puis des balades naturalistes lors de « Faites le printemps », rejoignez les prochains temps forts, **gratuits et ouverts à tous :**

samedi 24 mai

Chez moi, la nature est chez elle

vendredi 27 juin

La nuit de la chauve-souris

